



## COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

**CDCPP-Bu(2013)10 rév**

Strasbourg, 15 octobre 2013

**4<sup>e</sup> réunion du Bureau  
Strasbourg, 16-17 octobre 2013**

---

**SUIVI DE LA 10<sup>e</sup> CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE « LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE :  
PROMOUVOIR L'ACCES A LA CULTURE » (MOSCOU, 15-16 AVRIL 2013)**

**FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN D'ACTION DE MOSCOU**

---

DOCUMENT POUR INFORMATION ET DECISION

Point 4.1 du projet d'Ordre du jour

Le Bureau :

- approuve la feuille de route établie dans le cadre du suivi de la Conférence ministérielle de Moscou 2013 et son plan d'action, à mettre en œuvre dans le cadre du programme de travail 2014-2015 du Conseil de l'Europe et selon les éléments ci-dessous exposés;
- invite le Secrétariat à rester en contact avec la délégation russe en vue de tenir une réunion à Moscou en 2014 et à en faire rapport à la prochaine réunion du Bureau du CDCPP;
- nomme Mme/M. .... pour participer aux groupes de travail dédiés à la mise en œuvre du plan d'action de Moscou ;
- invite le Secrétariat à présenter un rapport d'étape à la prochaine réunion du Bureau du CDCPP.

## CADRE GÉNÉRAL

A partir de 2012, une task force composée de membres du CDCPP, d'experts indépendants, de représentants du ministère russe de la Culture et du Secrétariat a défini le contenu de la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe 2013. Compte tenu des défis qui se posent aujourd'hui à la société (et donc aux ministères de la Culture) – notamment la transition numérique, les changements démographiques et la crise économique et sociale –, les travaux ont porté en priorité sur le thème de la gouvernance démocratique de la culture et sur la nécessité de nouvelles approches et de nouvelles alliances dans ce domaine. La task force s'est aussi intéressée aux questions d'accès et de participation à la culture, qui, à l'ère numérique, prennent de plus en plus d'ampleur. Sur la base des contributions des experts, qui ont relevé des besoins précis et des possibilités de relever ces défis, la task force a rédigé une déclaration pour la conférence, en concertation avec les Etats membres. Cette déclaration contient un plan d'action concret sur les suites à donner à la conférence ministérielle.

A la suite des remontées positives des Etats membres concernant la 10<sup>e</sup> Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture – promouvoir l'accès à la culture » (Moscou, 15-16 avril 2013) et de l'approbation du Rapport du Secrétaire Général sur la conférence à la réunion du GR-C du Comité des Ministres le 2 juillet 2013, le Secrétariat a élaboré une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action de Moscou, qui prévoit deux grandes activités :

1. **Lancer un processus d'action à moyen terme qui devrait comprendre un travail sur les indicateurs de l'incidence des activités culturelles sur la démocratie et des bénéfices économiques du financement de la culture, pour augmenter l'efficacité des politiques culturelles. Il devrait également faire l'état des lieux des tendances et développements au niveau paneuropéen en ce qui concerne notamment l'accès et la participation à la culture et faciliter la réalisation d'études nationales et européennes harmonisées ;**
2. **Offrir une plateforme d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les décideurs, de coopération pour les praticiens et la société civile, sur l'impact du numérique sur la culture et examiner des orientations européennes communes pour promouvoir – dans le respect des droits et libertés garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et de la diversité culturelle, surtout sur Internet – la gouvernance démocratique de la culture en assurant notamment l'accès et la participation des citoyens à la culture à l'époque du numérique.**

### **ACTION 1 : VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE D'INDICATEURS – MISSION, RÉSULTATS ATTENDUS, CALENDRIER, MÉTHODE, RESULTATS**

#### 1. Mission

Comme les travaux préparatoires à la Conférence ministérielle de Moscou l'ont montré, la nature des politiques culturelles évolue et met l'accent sur la démocratie culturelle et sur la participation citoyenne. Si les prises de position sur le rôle de la culture dans la démocratie ne manquent pas, les données empiriques, les outils de mesure et les preuves solides sont en revanche toujours aussi rares, ce qui contraste avec la demande croissante de politiques fondées sur des connaissances validées. Or le Conseil de l'Europe dispose d'un certain nombre d'outils d'information<sup>1</sup> très spécifiques dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage, accompagnés de données brutes, d'indicateurs et d'indices (s'agissant de la culture, essentiellement dans les domaines de l'accès à la culture, de la participation à la culture, de la diversité culturelle, du dialogue interculturel, du financement public de la culture, de la mobilité culturelle et de la créativité et de l'éducation artistique). Ces outils et ces données seront pleinement utilisés et enrichis dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Moscou. L'objectif est de développer un cadre d'indicateurs qui permettrait de façonner les politiques culturelles des Etats membres.

<sup>1</sup> Compendium, HEREIN et ELCIS. Le Compendium et l'initiative CultureWatchEurope ont commencé à développer des indicateurs et un indice de la participation culturelle en Europe en 2012, avec le parrainage du gouvernement finlandais.

## 2. Résultats attendus

Les résultats attendus au titre de l'action 1 consistent en un cadre d'indicateurs de l'incidence de la culture sur la démocratie, à l'usage des Etats membres et du Conseil de l'Europe, ainsi qu'en un état des lieux des tendances européennes en matière d'accès et de participation à la culture, y compris la mise à jour des systèmes d'information du Conseil de l'Europe et des contributions méthodologiques associées. Une nouvelle déclaration sur le thème « Culture et Démocratie » – à savoir la valeur de la culture pour la démocratie – pourrait être élaboré à partir des travaux réalisés au titre de l'action 1 et diffusé sous forme d'un condensé exposant des principes d'élaboration des politiques culturelles visant à stimuler la participation à la culture à des fins de promotion de la démocratie et de la citoyenneté active

## 3. Calendrier

- A la suite de la réunion du Bureau du CDCPP en octobre 2013, un petit groupe d'experts de haut niveau (GEHN) sera mis en place<sup>2</sup> (dont deux membres du CDCPP feront partie) pour mener une première réflexion conceptuelle sur le cadre d'indicateurs et élaborer un plan d'action détaillé en vue de la mise en œuvre du cadre en 2014-2015. Le groupe peut commencer à travailler immédiatement en ligne, une première réunion étant prévue début 2014.
- La recherche de financement auprès des Etats membres (contributions volontaires) et d'autres donateurs potentiels, en collaboration avec les membres du Bureau – mieux à même de connaître les possibilités de financement dans leur pays – démarrera en octobre 2013.
- La phase de recherche active commencera début 2014. Des résultats intermédiaires sont attendus à l'été et une première ébauche du cadre d'indicateurs sera disponible pour l'hiver. Le cadre sera ensuite peaufiné et certains éléments seront soumis à des premiers essais en 2015. Le cadre sera achevé avant la fin 2015 puis testé dans les Etats membres et via les outils du Conseil de l'Europe début 2016. Les travaux sur les indicateurs de participation/accès et sur la méthodologie se poursuivront en parallèle, essentiellement sous le pilotage du groupe d'experts du Compendium.
- L'avancement des travaux sera présenté régulièrement aux réunions du Bureau et aux sessions plénières du CDCPP en 2014-2015 et au-delà.

## 4. Méthode

Le GEHN examinera les études et indices existants susceptibles d'apporter des informations sur les éventuelles relations entre culture et démocratie et sur l'incidence de la culture sur la démocratie. On devra pour ce faire :

- Collecter des informations sur les « aspects culturels » (les « entrées ») par exemple : participation active, diversité, identité, etc. et sur les « effets indirects » (les « médiateurs ») par exemple : capacité à la réflexion, développement personnel, développement économique, etc.);

---

<sup>2</sup> Y participeront des partenaires clés tels que l'institut ERICarts (coauteur du système d'information Compendium), un représentant de la communauté d'experts du réseau HEREIN, le cabinet de conseil KEA, l'Observatoire de Budapest et l'orateur principal de la Conférence ministérielle de Moscou représentant l'université IULM de Milan.

- Identifier les « sorties » pour montrer précisément ce sur quoi les aspects culturels et leurs médiateurs associés sont censés travailler, par exemple : égalité, cohésion sociale, développement durable, comme « principes et caractéristiques démocratiques »;
- Combiner des aspects culturels, des « médiateurs » et des principes et caractéristiques démocratiques dans une table de corrélation, qui, pour chaque effet et chaque relation, énumère un ensemble de travaux de recherche pertinents, laissant entrevoir l'existence d'éventuels éléments de preuves solides ;
- Présenter les éventuelles corrélations entre les données d'enquête et des indices. Divers indicateurs d'enquête<sup>3</sup> sont choisis et énumérés pour donner un aperçu sur la façon dont les corrélations pourraient être établies.

Les sources d'information du Conseil de l'Europe – à savoir les systèmes d'information en ligne Compendium et HEREIN – ainsi que le travail en cours sur l'état des lieux des tendances européennes en matière d'accès et de participation à la culture seront pris en compte et pleinement exploités par le GEHN.

Des entretiens avec des partenaires intéressés d'autres organisations internationales (Union européenne, OCDE, UNESCO), des fondations concernées et d'autres instances seront organisés à partir de l'automne 2013 pour rechercher des possibilités de coopération et de synergie. Par ailleurs, l'éventuelle intégration de la culture dans l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE – proposée par son Secrétaire général adjoint à la Conférence de Moscou sera explorée.

#### 5. Résultats :

- Un condensé sur la culture et la démocratie pourra être élaboré, à partir des travaux exposant les principes d'élaboration des politiques culturelles, visant à stimuler la participation à la culture à des fins de promotion de la démocratie et de la citoyenneté active. Ce document pourrait être présenté lors d'un événement public, éventuellement en marge de la session plénière ou de la réunion du Bureau du CDCPP début 2016 ; un large éventail de professionnels de la culture, de décideurs, d'administrateurs et de représentants de la société civile y serait convié.
- Une fois constitué le cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie, les grilles méthodologiques du Compendium – et, s'il y a lieu, du réseau HEREIN – pourront être révisées pour tenir compte des données correspondantes et offrir – conformément au plan d'action de Moscou – un état des lieux à plus long terme des tendances et des développements au niveau paneuropéen.

### **ACTION 2 : PLATE-FORME D'ÉTUDE DE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE MISSION, RÉSULTATS ATTENDUS, CALENDRIER, MÉTHODE, RESULTATS**

#### 1. Mission

Les travaux de préparation de la Conférence ministérielle ont analysé et révélé l'importance, d'une part, des besoins individuels et collectifs des utilisateurs vis-à-vis des médias numériques et, d'autre part, des valeurs d'interaction et de participation vues sous l'angle de l'usage plutôt que de l'appropriation. Ils ont montré les risques qui pèsent sur la diversité culturelle en Europe et les exigences de production de contenus culturels et de créativité à l'ère numérique et, dans ce contexte, l'importance de l'éducation

<sup>3</sup> Sources d'information : Diverses études sur la participation culturelle, notamment l'indice du Conseil de l'Europe 2012 (Helsinki), la batterie des indicateurs de la culture pour le développement (UNESCO), l'indicateur du vivre mieux (OCDE), l'indicateur de progrès social (Michael E. Porter), l'indice de démocratisation de Vanhanen, l'indice de cohésion sociale Bertelsmann, l'indice de la planète heureuse, l'indice de perception de la corruption, le sondage mondial Gallup et les données de l'organisation Freedom House.

aux médias et de la « translittératie ». L'objectif est d'identifier et de faire bon usage des possibilités qu'ouvre la culture numérique en matière de créativité individuelle et collective (y compris le rôle moteur des professionnels de la culture s'agissant des nouvelles technologies), de diversification des contenus, de démocratisation et autonomisation. Il s'agit également de faire face aux risques de cloisonnement des contenus d'intérêt général et aux dangers pour les établissements culturels s'ils ne sont pas bien accompagnés dans leurs efforts de transition vers le numérique.

## 2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'action 2 comprennent la mise en place d'une plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture ainsi que la rédaction de documents d'orientation à l'usage des Etats membres sur la promotion de la gouvernance démocratique de la culture dans le contexte du numérique. Les orientations générales seront discutées sous diverses formes et serviront de base à d'éventuelles lignes directrices futures du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

## 3. Calendrier

- Des spécialistes seront consultés, sur une base ad hoc, à la suite de la réunion du Bureau du CDCPP et un groupe de travail plate-forme (GTP) sera constitué, auquel participeront notamment des représentants des Etats membres, des professionnels de la culture et des médias ainsi que deux membres du CDCPP. Le groupe de travail a pour mission de mener une réflexion approfondie sur la plate-forme et notamment de sélectionner les sujets des documents d'orientation envisagés et d'élaborer un plan détaillé pour la mise en œuvre de l'action 2 de l'Agenda de Moscou en 2014-2015.
- Le groupe de travail pourrait tenir sa première réunion début 2014. D'ici là, ses membres pourraient communiquer en ligne, dans le prolongement de la conférence ministérielle de Belgrade et du Forum mondial de la démocratie.
- La recherche de financement auprès des Etats membres (contributions volontaires) et d'autres donneurs potentiels, en collaboration avec les membres du Bureau – mieux à même de connaître les possibilités de financement dans leur pays – démarrera en octobre 2013.
- On veillera du mieux possible à tisser des liens entre les travaux menés au titre des actions 2 et 1 de l'Agenda de Moscou, autrement dit à faire en sorte que les travaux de la plate-forme sur l'impact du numérique sur la culture contribuent à l'élaboration éventuelle d'un condensé sur la culture et la démocratie.
- L'avancement des travaux sera présenté régulièrement aux réunions du Bureau et aux sessions plénières du CDCPP en 2014-2015 et au-delà.

## 4. Méthode

Le GTP lancera des recherches et des consultations auprès de toutes les parties prenantes concernées. Il inclura des experts de la culture et des médias et des représentants des Etats membres et travaillera en synergie avec d'autres instances et équipes du Conseil de l'Europe comme la task force sur la gouvernance de l'internet et le secteur de l'éducation sur les questions de translittératie et d'éducation aux médias. Les conclusions de la prochaine Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information (Belgrade, 7-8 novembre 2013) et du Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 27-29 novembre 2013) seront dûment prises en compte pour affiner les activités de la plate-forme pour 2014-2015.

## 5. Résultats

- Une première réunion « plate-forme » au printemps ou à l'été 2014 en Fédération de Russie.
- Deux documents d'orientation à élaborer en 2014-2015, sur la base des conclusions des réunions « plate-forme » respectives.